

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

**Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le**

05 FEV. 2018

Le greffier

Réservé
au
Moniteur
belge



18032666

N° d'entreprise : **0459 296 780**

Dénomination

(en entier) : **G.M.F.**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Général Vandamme 23, 5660 Mariembourg**

Objet de l'acte : Démission - nomination - transfert de siège social - pouvoirs

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 1^{er} janvier 2018.

Après avoir délibéré sur les points de l'ordre du jour, l'assemblée, dans l'intérêt de la Société, adopte les décisions suivantes :

1. Prise de connaissance de la démission du gérant

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Maurice Gaspard, domicilié Chaussée de Philippeville 82, à 5660 Couvin, de son mandat de gérant au sein de la Société, et ce avec effet à compter du 1^{er} janvier 2018.

2. Décharge

La décharge à donner pour l'exercice de son mandat au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de sa démission, sera soumise à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire.

3. Nomination de deux nouveaux gérants

L'assemblée décide de nommer, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2018, les personnes suivantes en qualité de gérant :

- Madame Céline Riche, domiciliée à 5660 Couvin, Rue de l'Adujoir 21 ;
- Monsieur Miguel Libion, domicilié à 5660 Couvin, Rue de l'Adujoir 21.

4. Pouvoirs

L'assemblée décide de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, Madame Mathilde Boucquiau ou tout à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir les formalités relatives aux publications aux Annexes du Moniteur Belge ainsi que pour toutes les démarches nécessaires auprès d'un guichet d'entreprise.

Extrait du Procès-verbal des décisions de l'organe de gestion prises en date du 1^{er} janvier 2018.

Après avoir délibéré sur les points de l'ordre du jour, les gérants, dans l'intérêt de la Société, adoptent les décisions suivantes :

1. Transfert du siège social

Les gérants décident de procéder au transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante :

- Rue du Karting, 5 à 5660 Mariembourg

Ce transfert sera effectif à dater du 1^{er} janvier 2018.

2. Pouvoirs

Les gérants décident de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, Madame Mathilde Boucquiau ou tout à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir les formalités relatives aux publications aux Annexes du Moniteur Belge ainsi que pour toutes les démarches nécessaires auprès d'un guichet d'entreprise.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Miguel Libion,
Gérant

Documents déposés:

- Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale
- Procès-verbal des décisions de l'organe de gestion
- Attestation du déposant, et copie recto-verso de sa carte d'identité
- Copie de carte d'identité des gérants nouvellement nommés